



## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 28 février 2023  
à 20 heures 00 en session ordinaire.

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2023,
- Décisions du maire,
- Actualisation des tarifs communaux 2023 et 2024,
- Sécurisation de la Route Départementale 650 : giratoire,
- Nouvelles limites de l'agglomération de Surtainville,
- Demande de remboursement acomptes réservations des gîtes vacances,
- Abri du camping municipal "Les Mielles",
- Amortissement et neutralisation de l'attribution d'investissement,
- Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes de Normandie relatif à la gestion de la communauté d'agglomération du Cotentin,
- Compte-rendu de la commission communale "Jeunesse - Sport - Loisirs - Communication - Tourisme " du 8 février 2023,
- Rapport financier 2022 du pôle de proximité des Pieux - service commun,
- Pôle de proximité des Pieux : service commun "Fourrière" - Tarifs 2023,
- Accès du lotissement "Village du Mont d'Odin" sur le parking de l'école,
- Personnel,
- Effacement des réseaux sur la route du Pou,
- Demande de D.E.T.R. 2023 pour l'effacement des réseaux sur la route du Pou,
- Demande de fonds de concours 2023 pour l'effacement des réseaux sur la route du Pou,
- Travaux,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 23 février 2023



Le Maire,

Odile THOMINET